



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 3227

Texte de la question

INITIATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PROGRAMMES SCOLAIRES

M. le président. La parole est à M. Serge Roques, pour le groupe UMP.

M. Serge Roques. Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Monsieur le ministre, comme nous le savons tous, le développement durable est plus qu'une question d'actualité ou un slogan de campagne : c'est un véritable enjeu vital pour l'humanité, l'avenir de nos enfants et de leurs propres enfants. Il en va, pour tout dire, de la survie de notre planète.

Toutes les directives, aussi efficaces soient-elles, ne suffiront jamais à modifier certaines de nos habitudes, dont les conséquences sont pourtant potentiellement si graves, voire irrémédiables. Il est nécessaire que chacun adopte des comportements responsables et vertueux.

Cette prise de conscience et ces nouveaux réflexes doivent être encouragés dès le plus jeune âge. Je ne vois pas, monsieur le ministre, de cadre plus privilégié que celui de l'école pour apprendre à nos enfants la meilleure façon d'agir afin de préserver notre planète.

Monsieur le ministre, quelle est votre politique pour que tous les jeunes Français soient profondément sensibilisés aux enjeux du développement durable, afin que, demain, quand ils seront adultes, leur comportement soit naturellement respectueux de notre chère planète ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur Roques, le développement durable dépasse largement la seule question de l'environnement. Le défi, pour nos sociétés, est de savoir comment il est possible de poursuivre la croissance économique tout en préservant la planète. Pour cela, il faut trouver les moyens appropriés.

Nous devons bien sûr poursuivre notre réflexion dans ce domaine, et ainsi aboutir à des actions concrètes. Comme vous l'avez fort justement suggéré, c'est à travers l'apprentissage et l'éducation que nous y parviendrons.

Dans le cadre de la réforme des IUFM, j'ai inclus une formation au développement durable destinée aux futurs enseignants. Je rappelle que 250 établissements, collèges et lycées, mènent déjà des actions remarquables en faveur de la préservation de la planète - gestion des déchets, énergies, eau. Je souhaite que ce type d'actions soit généralisé à tous les établissements.

Enfin, tous les jeunes de France doivent avoir une réelle éducation au développement durable. C'est chose faite grâce au socle commun des connaissances et compétences, avec les piliers 2, 3 et 7. Je suis persuadé que les jeunes, comme dans le cas de la sécurité routière, donneront l'exemple aux adultes ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Serge Roques](#)

Circonscription : Aveyron (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3227

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 7 février 2007